

Amis et Pèlerins de Saint-Jacques de la Voie de Vézelay

*Siège social : 24 rue Saint-Pierre
89450 - Vézelay
Tél : 03 86 32 38 11*

*Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France (1998)
Basilique et colline de Vézelay (1979)
classés au Patrimoine mondial*



*Association régie par la loi de 1901
n° W 89200630*

BULLETIN D'ADHÉSION ou de RENOUELEMENT D'ADHÉSION 2022

Je déclare adhérer ou renouveler mon adhésion (***raier la mention inutile***) à l'association des « Amis et Pèlerins de Saint-Jacques de la Voie de Vézelay »

Nom Prénom Année naissance :

2ème personne, Nom Prénom Année naissance :

Adresse

Code postal Ville

Pays

Téléphones fixe mobile

E-mail(s)/.....

Profession(s)/.....

Cotisation de membre actif pour une année civile :

individuelle moins de 18 ans : 5 € - individuelle de 18 à 25 ans : 14€
individuelle : 28 € couple : 38 € cotisation de soutien : €

Merci de libeller le chèque à l'ordre des « **Amis et Pèlerins de Saint-Jacques de la Voie de Vézelay** », ou bien d'effectuer un virement sur le compte de l'association :

Code IBAN : FR42 2004 1010 0407 2254 0H02 503 - Code BIC : PSSTFRPPDIJ

Merci d'envoyer votre bulletin d'adhésion accompagné du chèque ou de la précision du virement à :

**Geneviève Dupin secrétariat APSJVV
19 lieu-dit Contrai
33420 CAMIAC et SAINT DENIS**

Ou par courriel à : **secretaire@vezelay-compostelle.eu**

Fait à le Signature :

Votre adhésion permet à l'association de poursuivre la création et l'entretien des refuges, ainsi que d'assurer la bonne maintenance du balisage du chemin. La carte d'adhérent 2022 et le reçu fiscal correspondant seront transmis via Intranet aux adhérents disposant d'une adresse mail et par courrier postal aux adhérents sans adresse mail.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi "Informatique et Libertés", vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent.

Réservé au secrétariat :

Numéro adhérent :	Mode de paiement :	Numéro reçu fiscal :
-------------------	--------------------	----------------------